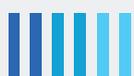




Partenaire Polyvalent

- Multicultures
- Fiabilité des performances
- Large champ d'activité
- Souplesse d'utilisation



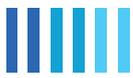
Erune®

FICHE TECHNIQUE

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre technicien habituel ou à consulter le site www.ascenza.fr



ASCENZA®
— FARMING YOUR FUTURE —



Erune®

Composition : 400g/L pyriméthanol - FRAC : 9 - Suspension concentrée (SC)

ERUNE® possède un large champ d'activités permettant de lutter contre de nombreuses maladies. Sa souplesse d'utilisation autorise son intégration dans de nombreux programmes.

USAGES AUTORISÉS

CULTURES	CIBLES	DOSE MAXIMUM D'EMPLOI	NOMBRE MAXIMUM D'APPLICATIONS	DÉLAI AVANT RÉCOLTE (DAR)	ZNT* AQUATIQUE
CULTURES LEGUMIÈRES					
Carotte	Alternariose	2 L/ha	2/an	21 jours	5m
Haricot vert	Pourriture grise	1,5 L/ha		14 jours	
Laitues : laitues, chicorée-scarole, chicorée-frisée	Pourriture du collet	2 L/ha			
Oignon	Botrytis squamosa				
Poireau	Alternariose (<i>Alternaria porri</i>)	1,5 L/ha	1/an	3 jours	
Pois écosés frais	Pourriture grise Anthracnose				
Tomate	Pourriture grise				
ARBORICULTURE ET PETITS FRUITS					
Fraisier	Pourriture grise	2 L/ha	1/an	3 jours	5m
Pommier, cognassier, nashi, néflier, poirier, pommette	Tavelure(s)	0,05 L/hL	2/an	56 jours	20m
CULTURES PORTE-GRAINES					
Cultures porte-graines	Maladies diverses	1,5 L/ha	2/an	3 jours	5m
VITICULTURE					
Vigne	Pourriture grise	2,5 L/ha	1/an	21 jours	5m

* Zone non traitée par rapport aux points d'eau

RECOMMANDATION D'UTILISATION

Utiliser ERUNE® en préventif des contaminations et appliquer de manière homogène afin d'assurer une bonne couverture de la végétation. Adapter le volume de bouillie en fonction du stade de développement du végétal et du matériel de pulvérisation utilisé.

Vigne

Le traitement avec ERUNE® a un double effet, il provoque l'arrêt du développement de la pourriture grise et grâce à son activité anti-laccase des moûts, l'inhibition du mécanisme de sécrétion par le champignon de l'enzyme responsable. ERUNE® n'a aucune incidence sur la maturité des raisins ou sur le déroulement des fermentations et n'affecte pas les qualités organoleptiques des vins et des eaux-de-vie. Traiter le rang face par face.

Pommier, Poirier, Cognassier, Nashi, Néflier, Pommette

Traiter de préférence en préventif dès l'apparition des premiers organes verts sensibles (stades C-C3) jusqu'à la chute des premiers pétales (stade G).

Le traitement avec ERUNE® s'effectue sur un feuillage sec à raison de 2 applications par saison, et apporte :

- ✓ Une persistance d'action d'au minimum 7 jours en traitement préventif.
- ✓ Une action pendant 72 heures en traitement curatif, après le début d'un évènement contaminant.

ERUNE® : AMM n°2150277 - 400 g/L pyriméthanol - Suspension concentrée (SC) - © Marque déposée et détenteur d'homologation : ASCENZA. Distribué par ASCENZA, 27 avenue Carnot - Immeuble South Station - 91300 MASSY - www.ascenza.fr - Tél 01 69 53 98 89 Distributeur de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

Respecter les précautions d'emploi. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine, animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez le site <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Annule et remplace toute version précédente. Pour les usages autorisés, doses, restrictions d'emploi et contre-indications se référer à l'étiquette du produit ou www.phytodata.com. Octobre 2023

Le pyriméthanol agit par contact, il est diffusé de manière translaminaire pour être transporté vers les organes difficilement accessibles.

PERFORMANCES

- ✓ Stoppe rapidement le développement du champignon
- ✓ Protection en profondeur
- ✓ Efficacité régulière
- ✓ Large champ d'activité
- ✓ Rapidement à l'abri du lessivage

FACILITÉ D'UTILISATION

- ✓ Autorisé sur de nombreuses cultures
- ✓ Souple d'utilisation
- ✓ Délai rentrée 6 heures en plein champ et 8 heures sous serre




ASCENZA®

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.